

**COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 06 MAI 2019  
N°43/2019**

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF LE SIX MAI,**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 avril 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

**PRESENTS : E. BARET, G. CAILLAT, J.L. CATTANI, S. CHABANY, J. CHAÏB, C. DIBON, F. DIETRICH, E. DUCES, J.M. GRENIER, S. KOENIG, N. LEGROS, D. MANTONNIER, M. MENDEZ, F. MILET, N. MOLLARD, J. NIVON, B. PERRIER, M. RIOU, D. SANCHEZ, M. SELVE, A. VITINGER, B. ZANNI**

**PROCURATIONS : T. PROCACCI à J. CHAÏB**

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Fabienne MILET est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER LE MARCHE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE**

M. le Maire rappelle au Conseil les grandes lignes du marché d'entretien des espaces verts de la commune. Suite au Bureau Municipal du 15 avril 2019, les candidats retenus sont :

- Lot 1 : tontes des gazons : ID VERDE, agence de Grenoble 15 rue Irène Joliot Curie - 38 320 EYBENS,
- Lot 2 : taille, entretien, reprise des haies, arbustes, rosiers, ramassage des feuilles mortes, ID VERDE, agence de Grenoble 15 rue Irène Joliot Curie - 38 320 EYBENS,
- Lot 3 : fauchage mécanique et manuel : E.T.A. MOURARD Thierry, Le Pivotal - 38 350 SOUSVILLE,
- Lot 4 : élagage / abattage : VERS L'ARBRE, Sari Barthélémy et Paysage, 64 rue des Forges - 38 220 VIZILLE.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 26, 27-VI – du Code des marchés publics.

Cette consultation a été passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.

Il s'agit d'un marché à bon de commande avec maximum.

A titre indicatif le montant annuel maximum de l'ensemble des 4 lots constituant ce marché ne dépassera pas 65 000 € HT /an.

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la notification du marché. Il peut être reconduit par périodes successives de 1 an, au maximum 2 fois, soit une durée totale de 3 ans.

Le montant total du marché de services pour les 3 ans étant supérieur à sa délégation de signature, le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer les pièces du marché pour l'ensemble des 4 lots.

Envoyé en préfecture le 13/05/2019

Reçu en préfecture le 13/05/2019

Affiché le 13/05/19 SLO

ID : 038-213800717-20190506-D190506\_\_8-DE

## LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

**AUTORISE** le Maire à signer les actes d'engagement du marché précité avec les entreprises

- Lot 1 : tontes des gazons : ID VERDE, agence de Grenoble 15 rue Irène Joliot Curie - 38 320 EYBENS,
- Lot 2 : taille, entretien, reprise des haies, arbustes, rosiers, ramassage des feuilles mortes, ID VERDE, agence de Grenoble 15 rue Irène Joliot Curie - 38 320 EYBENS,
- Lot 3 : fauchage mécanique et manuel : E.T.A. MOURARD Thierry, Le Pivotal - 38 350 SOUSVILLE,
- Lot 4 : élagage / abattage : VERS L'ARBRE, Sari Barthélémy et Paysage, 64 rue des Forges-38 220 VIZILLE.

A titre d'information le seuil maximum est de 65 000 € HT /an pour les 4 lots.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**

**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 9 mai 2019.

Le Maire,  
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

